

PROGRAMME DU GLOBALRING (NVBK – GMI)

Sommaire

...

1. INTRODUCTION
2. HOMME / FEMME ASSISTANT(E) (H./F. A.)
3. PRESCRIPTIONS
 1. Présentation
 2. Mise en place commune à tous les exercices
 3. Commandements de rappel en fin d'exercice
 4. Prescriptions générales
4. – ASSOUPPLISSEMENTS - OBEISSANCE
 1. Suite au pied sans laisse
 2. Absence du conducteur
 3. Envoi en avant
 4. Positions
 5. Refus d'appâts
 6. Rapport d'objet lancé
 7. Quête d'objet
5. - EXERCICES DE SAUTS
 1. Palissade
 2. Saut en longueur
 3. Haie
6. - EXERCICES DE MORDANT
 1. Attaque de face au bâton
 2. Attaque de face avec accessoires
 3. Attaque fuyante mordante
 4. Attaque fuyante arrêtée
 5. Recherche et escorte
 6. Défense du conducteur
 7. Garde d'objet
7. - TABLEAU DES POINTAGES

La version néerlandaise du texte du règlement est la seule qui compte en cas de plaintes, discussions ou contestations. Toutes les traductions qui en résultent seront soumises au texte original Néerlandais !

1. INTRODUCTION

La Commission Globalring-NVBK se compose de:

Germain Pauwels	Président NVBK
Francis Lemmens	Secrétaire Globalring
Bart Bocken	Coordinateur général
Standa Dolézal	Responsable des Hommes Assistants
Humphrey Ploeg	Responsable des Juges
Dominic Heezen	Coordinateur Nederland
Alexander Schnaidt	Coordinateur Allemagne
Miloslav Fohl	Coordinateur CZ
Kevin Debelle	Responsable adjoint des Hommes Assistant
François Demeure	Membre de la Commission

2. L'HOMME ASSISTANT- (H./F. A.)

L' H./F. A. exécute les exercices indiqués par les juges (selon les catégories).
Etant donné que son rôle est de permettre aux juges d'évaluer les qualités de chaque chien, il doit être un adversaire pour eux.

Pour tous les concours Globalring, le costume de l' H./F. A. doit avoir des protections en JUTE sur les deux bras et les deux jambes.

L' H./F. A. aura le choix de mettre des pièces de JUTE courtes ou longues.

Les protections courtes des bras doivent obligatoirement arriver jusqu'aux coudes,

les protections longues des bras couvrent les biceps de l' H./F. A.

Les protections courtes pour les jambes doivent arriver juste en-dessous des genoux,

les protections hautes doivent arriver au-dessus des genoux.

L' H./F. A. travaillera sportivement et de manière identique pour chaque chien.

Le rôle de l' H./F. A. Globalring est défini dans le « Manuel et réglementation pour les Hommes Assistants Globalring » (Rules for decoys)

Les H./F. A. s'abstiendront totalement de tout commentaire à l'encontre du public.

Ce n'est que si les juges leur demandent leur avis qu'ils le partageront.

Chaque H./F. A. travaillera de la même manière, sportivement pour chaque chien.

L' H./F. A. doit absolument s'en tenir aux huit règles en or :

1. L' H./F. A. travaillera toujours de manière IMPARTIALE,
2. Il n'infligera JAMAIS, en aucune manière, une douleur physique au chien,
3. Les H./F. A. connaissent leur règlement en profondeur, un manque de connaissance du règlement peut entraîner l'exclusion par le jury lors d'un concours.
4. Les H./F. A. ne s'opposeront pas aux juges durant la compétition.
Lors de l'explication du programme ou du passage du chien blanc, il doit y avoir une entente (saine) parfaite entre les juges et les H./F. A.
Ceux-ci, avec le commissaire de ring et le secrétaire de terrain, forment une équipe soudée sur le terrain. et assument la responsabilité de personnes officielles approuvées par la NVBK.

5. Il devra se comporter comme s'il n'avait pas de costume protecteur et donc utiliser la vivacité, la ruse, la menace et l'esquive (dans le petit cercle de la garde d'objet et quand un chien passe l' H./F. A. dans une attaque) pour se défendre ou impressionner le chien.
6. Les juges donneront toujours l'avantage au chien en cas d'erreur de l' H./F. A. (par ex :ne pas appliquer la règle des 2 secondes lors de la garde) ou lorsqu'il tombe lors de l'attaque en fuite.
7. L' H./F. A. portera toujours des gants de protection lorsqu'il sera en activité pour le NVBK.
Cette règle est obligatoire pour notre assurance.
8. L' H./F. A. n'exécutera aucune autre méthode de travail émanant d'un autre programme pendant qu'il exécute son programme sur le terrain. Il ne travaillera que dans le cadre des règles de GLOBALRING-NVBK.

L' H./F. A. ne pourra en aucun cas toucher le chien avec le bâton (bambou) mais travaillera le long du corps du chien.

Lorsqu'il fera usage du revolver, il devra tirer en l'air, sous un angle de 45°.

L' H./F. A. ne peut parler aux chiens que si les juges l'imposent, par exemple lors de la garde d'objet ou à la défense.

En cas d'utilisation d'un liquide, seule l'eau est autorisée.

En cat.1 un seul H./F. A. peut officier, à partir de la cat.2, il est recommandé de faire appel à deux H./F.A.

La sélection des H./F. A. s'effectue dans chaque pays participant, selon les règlements du "Globalring".

A intervalles réguliers, tant au niveau national qu'international, des brevets d' H./F. A. sont retirés par le responsable des H./F. A.

Les modalités pour les candidatures des H./F. A. sont les suivantes :

- Le candidat propose sa candidature auprès du secrétaire du Globalring ou directement au responsable des H./F. A. ou à son adjoint
Depuis la saison 2021, le responsable des H./F. A. est Mr Standa Dolézal (CZ) et depuis 2022, Mr Kevin Debelle (BE) est son adjoint

Les responsables établissent un programme (cursus) pour que les candidat(e)s passent leurs examens théoriques, les tests physiques et l'examen pratique.

- Après une évaluation positive et au moins 3 rapports de concours positifs, il est possible d'obtenir un brevet lors d'une réunion officielle.
- Le club organisateur doit payer une somme forfaitaire de 20 EUR (par H./F. A.) pour leur prestation lors de la compétition.

IMPORTANT :

Les H./F. A. effectueront toujours le travail imposé par les juges.

Si ce n'est pas le cas, les juges peuvent lui donner une dernière chance après un avertissement.

Si la même erreur se reproduit, les juges procéderont au remplacement de l' H./F. A. en question.

Un rapport négatif sera alors établi à l'intention du secrétariat de la NVBK, rapport qui aura des conséquences sur la sélection de l' H./F. A. pour un Championnat.

3. PRESCRIPTIONS

1. Présentation

Le conducteur pénètre sur le terrain avec son chien à l'invitation du commissaire de ring. Dès son entrée sur le terrain, il lui donnera la laisse et le carnet de travail.

Le commissaire de ring vérifiera que le chien ne porte, ni corde, ni élastique, ni collier antipuces..., ni harnais.

Le conducteur se rend ensuite auprès des juges à qui il se présente.

Il indiquera la longueur et les hauteurs initiales choisies pour les sauts.

Il précisera clairement au juge s'il rappelle son chien à distance à la voix ou au sifflet.

A partir de la cat.2, le conducteur prendra un « petit bois » destiné à l'exercice de la quête d'un objet, et le glissera dans une de ses poches, hors de la vue du chien.

Le conducteur de la cat.3, devra également choisir l'ordre de l'attaque arrêtée.

Il peut déterminer, par désignation ou en choisissant une enveloppe, l'ordre de priorité des attaques fuyantes. Le conducteur ne le saura qu'au moment de l'exercice lui-même.

Si un chien est présenté par un autre conducteur, celui-ci doit également être membre de la NVBK. Ceci est également mentionné dans le règlement d'ordre intérieur de la NVBK.

2. Mise en place commune à tous les exercices

Le conducteur se met et reste à la disposition du commissaire de ring.

Ce dernier lui expliquera à chaque exercice le parcours complet ou la nature de l'exercice puis amènera le conducteur au point de départ de l'exercice, c'est ce que l'on appelle « le faux départ ». La préparation de l'exercice est permise à cet endroit.

Le conducteur dispose de 30 secondes pour préparer son chien.

A l'instant où il est prêt, il s'adressera au juge (clin d'œil ou « oui » bref).

Le juge lui demandera de se rendre au point de départ réel qui se trouve à 3 mètres et qui est clairement indiqué.

Là, il restera quelques secondes au conducteur pour se préparer à commencer l'exercice.

Dès que le juge signale le départ (klaxon), le maître peut donner 2 ordres supplémentaires à son chien (par ex. : « Duck au pied »). Chaque commandement supplémentaire sera sanctionné comme un commandement supplémentaire (-1).

3. Commandements de rappel en fin d'exercice

Tout commandement de rappel peut être donné à la voix ou au sifflet, comme précisé à la présentation.

Si la précision n'est pas respectée, le conducteur sera pénalisé en « Allure Générale ».

Qu'ils se fassent à la voix ou au sifflet, les rappels doivent être brefs et donnés d'un seul trait.

Un commandement dédoublé, c'est-à-dire non lié, ou incohérent est considéré comme un commandement supplémentaire et pénalisé comme tel.

Un seul commandement de rappel est autorisé.

Un chien récalcitrant, qui nécessiterait plusieurs rappels supplémentaires, ou un chien qui reste en prise au-delà de 5 secondes en fin d'exercice mordant, (qu'il soit rappelé ou pas), perd les 10 points du retour sans compter éventuellement les points d'Allure Générale à la disposition du juge.

Un commandement supplémentaire est pénalisé de toute façon de 5 points.

Si lors d'une attaque suivante, le chien montre le même comportement et ne lâche pas et ne revient pas après plusieurs commandements ou coups de sifflet, les juges peuvent décider d'arrêter le concours pour ce conducteur en raison du « manque de contrôle ».

Le team conservera les points acquis mais devra quitter le terrain.

Le chien a 30 secondes pour revenir aux pieds du maître, sans quoi il perd les points de retour.

En catégorie 1, le conducteur pourra laisser son chien en garde au ferme au lieu de le rappeler en fin d'attaque. Il devra en informer le juge lors de la présentation.

Il ira alors chercher son chien chez l' H./F. A.

De cette manière, les chiens ayant pratiqué l'IPO ont aussi la chance de jouer en Globalring. Si le conducteur a informé les juges que le chien reste en garde au ferme, mais que le chien retourne chez son maître, il perd les 10 points de retour.

Si le conducteur n'attend pas le signal final de l'exercice donné par le(s) juge(s), touche son chien ou lui parle, il perd des points pour ce comportement (-4)

4. Prescriptions générales

Allure générale

Si les juges constatent que l'exécution d'un exercice laisse à désirer, ils peuvent infliger une pénalité en Allure Générale, qui pourra aller jusqu'à 10% maximum des points totaux de l'exercice concerné.

Les juges réagiront de la même manière si le conducteur se comporte mal pendant, avant ou après son parcours.

Toute intervention d'un concurrent auprès du jury pendant le parcours, autre que l'information d'un malaise de lui-même ou de son chien, est strictement interdite et, elle peut entraîner l'exclusion de la compétition en cas de récidive.

Les pénalités en Allure Générale sont déduites du total des points obtenus par le concurrent, une colonne séparée est prévue à cet effet sur la feuille de pointage.

En cas d'incident grave, les juges peuvent exclure le concurrent et retenir son carnet de travail. Les juges fourniront au Conseil d'Administration de la NVBK un rapport circonstancié des faits.

Après convocation de l'équipe concernée, ils utiliseront les canaux appropriés au sein de la NVBK pour donner à cette équipe une sanction appropriée après sa condamnation.

Depuis la saison 2017, les juges ont la possibilité de retirer des points (max 10% des points de l'exercice) lorsque le chien mord à plusieurs reprises au-dessus de la protection en jute ou à des places dangereuses. Si cela arrive accidentellement il n'y aura pas de punition.

En concours officiel, ou en Championnat, les juges accorderont 2 minutes pour que le conducteur se présente au commissaire de ring.

Après ce laps de temps (2 min.), il perdra 5 points en Allure Générale.

Si le conducteur arrive en retard à un concours, mais qu'il ait prévenu l'organisation, il pourra concourir en dernière position.

Si le conducteur arrive en retard à un concours et qu'il n'ait pas prévenu l'organisation, il pourra également jouer en dernière position, mais les points du concours ne comptent pas comme sélection pour le W.C. !

Si le chien se soulage sur le terrain, des points AG seront retirés (pipi -2 pts, et caca – 5 pts)

Conditions de participation aux concours de Globalring :

▪ Carnet de travail :

Le conducteur du chien doit être membre de la NVBK.

En Belgique, ils sont membres d'un club belge de la NVBK.

Les étrangers (non-belges) doivent devenir membres du club virtuel, le GMI (Globalring Member Individual) et s'assurer dans leur pays d'origine.

500 GMI pour tous les conducteurs étrangers qui n'ont pas de coordinateur

501 GMI Pays-Bas

502 GMI CZ

503 GMI Allemagne

La cotisation annuelle au GMI est de 20 EUR.

Si un pays étranger a moins 5 membres officiels, ils pourront choisir un coordinateur et obtenir un numéro GMI pour leur propre pays.

Dès lors, leur coordinateur national peut siéger à la Commission Globalring.

Chaque conducteur de chien doit être en possession d'un carnet de travail délivré par le secrétariat de la NVBK à Temse.

La demande peut être faite simplement via le site NVBK (www.nvbk.org), en cliquant sur le bouton « demande de carnet de travail ».

N'oubliez pas de transmettre une photo « digitalisée » de votre chien en utilisant le lien prévu à cet effet.

Après le paiement, le carnet vous sera envoyé à domicile.

Les personnes étrangères, et les conducteurs de chiens sans pédigrée peuvent demander un carnet de travail NVBK.

Toutes les races de chiens sont admises.

Pour débiter les concours de Globalring un chien doit être âgé au moins de 12 mois.

Depuis le 1^{er} janvier 2015, le carnet de travail et l'assurance sont OBLIGATOIRES pour participer aux épreuves de Globalring.

Les clubs belges paient 75 EUR de cotisation annuelle à la NVBK et 6 EUR/membre pour l'assurance ARENA.

Les chiens sans pedigree sont également les bienvenus, ainsi que les chiens avec un pedigree d'une autre fédération.

▪ Catégories au sein du Globalring :

Pour commencer à jouer, le chien doit avoir atteint l'âge minimum de 1 an.

Avant de concourir en catégorie 3, le chien doit avoir accompli les étapes suivantes :

- en cat.1 au moins 2X 160 points sur 200
- en cat.2 au moins 2X 240 points sur 300

L'amateur peut rester dans la même catégorie aussi longtemps qu'il le souhaite.

Mais il ne peut participer qu'une seule fois à un championnat (national ou international) dans cette même catégorie, afin d'éviter une concurrence déloyale.

Tant qu'un(e) concurrent(e) de la catégorie 3 n'a pas obtenu 300 points, il/elle peut à nouveau inscrire son chien dans la catégorie 2.

Il/elle ne peut le faire seulement qu'après un maximum de 2 concours dans la catégorie supérieure.

L'intention ne peut pas être de disputer plusieurs concours dans une catégorie supérieure pour pouvoir ensuite de revenir dans une catégorie inférieure. (c'est-à-dire plus facile) pour la sélection W.C.

Un chien de RING pourra débiter en Globalring dans la catégorie où il pratique dans son pays.

Un chien de RING qui participe au championnat national de son pays dans la plus haute catégorie (NVBK – cat 1) doit commencer directement en catégorie 3 en Globalring. (preuve du carnet de travail)

La décision peut également être soumise à la Commission qui peut vérifier le carnet de travail du chien et évaluer les résultats obtenus dans le travail de ring

Elle peut décider que le chien doit peut-être commencer en cat. 2 au lieu de cat.3 et ne pourra aller en cat. 3 qu'après 2 concours cat.2 positifs.

▪ **Organisation de concours :**

Les clubs(associations) qui désirent organiser des concours doivent apporter les plus grands soins à leur préparation et ne négliger aucun détail.

Elles avertiront, dans la mesure du possible, le Secrétaire /Coordinateur International, afin de pouvoir bénéficier d'une participation étrangère.

Le calendrier des compétitions pour une saison est établi lors de l'Assemblée Générale de l'année précédente, qui a lieu le premier samedi du mois de décembre, au siège de la NVBK à Temse.

Occasionnellement, des compétitions peuvent être ajoutées ultérieurement avec l'accord du Président, Germain Pauwels.

Le jour de l'Assemblée Générale, le pays où se déroulera le Championnat International (WC) de la saison suivante sera également décidé.

Le club organisateur doit être en mesure de payer les frais pour les H.A., les juges et les taxes à payer à la NVBK.

- 20 €/ concours à la NVBK
- 20 € par H./F. A.
- 25 € par juge

Le club organisateur veillera à ce que les spectateurs disposent d'un endroit décent pour s'abriter en cas d'intempéries et puissent y avoir une vue sur le concours.

Le club veillera à avoir des boissons chaudes et froides, et des collations et/ou de la nourriture à l'heure du déjeuner et ce tout au long de la journée.

Il n'est pas question que les amateurs aient à se déplacer pour se restaurer.

Le club organisateur fournira également des installations sanitaires propres pour les hommes et les femmes, de préférence accessibles aux personnes handicapées ou ayant des difficultés à se déplacer.

Si un club demande un juge ou un H./F. A. étranger pour son concours, le club mettra à la disposition de ces personnes un hôtel ou un motel décent et leur fournira de la nourriture et des boissons.

Si cela n'est pas possible, le club organisateur doit payer une somme forfaitaire d'au moins 75 EUR par juge ou H./F. A. pour payer leurs frais de séjour.

Si, pour une raison quelconque, le concours doit être annulé, le club organisateur en informe au moins 14 jours à l'avance tous les amateurs, les H./F. A. et les juges.

Et inversement :

Si un juge ou un H./F. A., pour quelque raison que ce soit, ne peut pas participer à une compétition, il/elle doit en avertir le club au moins 14 jours à l'avance !

Le club organisateur mettra un secrétariat à la disposition des juges.

Le/la secrétaire aide au tirage au sort, fournit les feuilles de pointage officielles et veille également à ce que, au plus tard 15 minutes après le passage du conducteur, la feuille de pointage du concurrent soit rendue publique en l'accrochant à un endroit accessible à tous.

Il est très important que le secrétariat soit au courant du règlement de Globalring et qu'il ait un bon contact avec les juges sur le terrain.

Le matin, les juges se mettront d'accord avec le club organisateur sur le timing de la journée, par exemple :

- l'heure du tirage au sort des cat. 2 et 3,
- pause déjeuner (max. 1 heure)
- et fin de la compétition + proclamation.

Les juges autoriseront les personnes suivantes à pénétrer dans les locaux :

- 1 photographe
- 1 commissaire de ring
- 1 préposé(e) aux obstacles / objets
- 1 secrétaire (peut mais ne doit pas être un juge)

Si le secrétaire est un juge, il ne s'occupera que de sa tâche de secrétaire et n'interviendra pas dans le jugement de la compétition.

La langue internationale du Globalring est l'ANGLAIS.

Chaque juge certifié doit pouvoir parler l'anglais afin de communiquer avec les participants internationaux.

A partir de 2025, aucun traducteur ne sera autorisé sur le terrain, ni les entraîneurs ou coordinateurs !

S'il s'agit d'une compétition nationale où aucun conducteur étranger n'est présent, il n'est pas nécessaire que les juges parlent couramment l'anglais.

▪ Jury pour un concours officiel

A partir de la saison 2016, les juges seront obligatoirement à deux pour une compétition.

Cette mesure vise à rendre le travail des juges plus précis et plus efficace.

En plus de ces 2 juges certifiés, un troisième candidat juge peut juger avec eux ou être sollicité. Ce candidat juge n'est pas rémunéré.

Les juges d'une compétition sont choisis par le club organisateur.

Au moins 2 mois à l'avance, le club demandera les juges, ainsi qu'au moins 2 H./F. A. licenciés.

Après le concours, le(s) juge(s) rédige(nt) un rapport de circonstance pour le secrétariat de la NVBK.

Depuis la saison 2017, cela peut être fait avec le fichier excel pratique créé par la NVBK.

Le club organisateur payera un montant forfaitaire de 25 EUR (par juge)

Des brevets seront organisés à intervalles réguliers pour admettre de nouveaux juges.

La liste des juges peut être demandée auprès du secrétaire/coordonateur du Globalring ou via le site de la NVBK.

Depuis décembre 2024, Humphrey Ploeg (NL) est le responsable des juges de Globalring.

Il accueillera les candidats juges et les guidera dans leur parcours vers la certification.

A plusieurs reprises, il organise également une journée de «clarification / formation » pour les juges officiels afin de les tenir au courant des règlements et de tout ce qui s'y rapporte.

▪ **Les modalités pour les « candidats juges » :**

*Les candidats juges Introduiront leur demande auprès de la NVBK ou directement auprès de la personne en charge des juges.

Depuis décembre 2024, il s'agit de M. Humphrey Ploeg (NL).

*Un test théorique sera effectué pour permettre l'évaluation de ce candidat.

*Il faudra effectuer au moins 3 « exercices » pratiques lors d'une compétition officielle en présence d'au moins 2 juges qualifiés.

Ensuite, ces prestations seront discutées au sein de la Commission Globalring.

Si cela s'avère positif, le/la candidat(e) peut être invité(e) à passer son examen pratique lors d'un concours officiel.

Si le/la candidat(e) n'est pas évalué(e) positivement, des stages supplémentaires peuvent lui être imposés.

▪ **Terrain pour le concours**

La dimension du terrain pour un concours officiel doit être d'au moins 40 mètres sur 60 mètres. Ceci afin de permettre à tous les exercices imposés d'être correctement effectués.

Les clubs dont le terrain est inférieur à 40m x 60m ne seront pas exclus de l'organisation.

Le terrain du concours doit être entièrement clôturé ou « fermé par du fil/ruban » afin que le chien ne puisse pas sortir lors de la recherche.

Le terrain ne peut pas être « pavé » partout, c.a.d. non pavé ou non asphalté.

Il peut y avoir quelques zones pavées sur le site, mais 80% du terrain doit avoir une surface « molle / souple».

- Chaque point de départ d'un exercice sera marqué au moyen de spray, de sable, de copeaux de bois, de ruban, d'un cadre, etc. selon l'appréciation des juges.
- Pour la garde d'un objet, 2 cercles concentriques seront tracés, dont les rayons seront de 2 et 5 mètres.
- Pour tous les sauts, des équerres seront marquées pour indiquer l'emplacement du conducteur.
- Pour l'envoi en avant, une ligne sera tracée (avec spray, sable, ruban,...), d'une longueur d'au moins 20 mètres, et parallèle au départ.
A 5 mètres de chaque extrémité de la ligne, une ligne est tracée ou indiquée par un poteau afin que le(s) juge(s) puisse(nt) voir si le chien franchit la ligne dans la zone optimale
- Le club organisateur doit mettre à disposition des juges, divers objets ou installations afin que les juges puissent élaborer le programme

▪ **Logistique du concours**

L'organisateur mettra à disposition des juges :

- des accessoires pour les attaques
 - un obstacle/barrage pour les attaques
 - minimum 3 cachettes pour la recherche (peuvent être mobiles)
 - les 3 sauts (selon plan dans le règlement)
 - 6 objets de rapport
 - les appâts– (lancés ou sur le terrain)
 - les « petits bois » pour la quête (15x 2 x 2 cm)
 - 2 revolvers - 6 mm en Cat 1, et 9 mm en Cat 2 et 3
 - fanions nécessaires à l'attaque arrêtée
 - feuilles de pointage officielles
 - diversions pour la minute d'absence
 - objets usuels en suffisance pour la garde d'objet
-
- un secrétariat
 - un secrétaire (terrain)
 - un « local » pour que les H./F. A. puissent s'y dissimuler pendant qu'ils n'ont pas à intervenir pour le travail des chiens et puissent s'y habiller, voire de prendre une douche à la fin de la compétition.
 - De l'eau fraîche à différents endroits
 - Par temps chaud, l'organisateur, en concertation avec le(s) juge(s), s'assurera qu'il y ait suffisamment de boissons fraîches pour les H./F. A.

▪ **Chien blanc :**

A partir de la saison 2023, il ne sera plus obligatoire d'avoir un chien blanc.

Si l'organisateur dispose d'un chien blanc, les juges peuvent l'utiliser pour expliquer la défense dans les 3 catégories.

Si les juges ont des doutes sur les prestations d'un H./F. A., ils peuvent également faire exécuter par le chien blanc, une ou plusieurs attaques pour vérifier le travail de l' H./F. A.

En présence d'un chien blanc, les juges montreront également la suite au pied aux conducteurs des 3 catégories, afin de gagner du temps pendant le programme.

Pendant le travail du chien blanc, les conducteurs peuvent venir sur le terrain. et poser des questions par la suite.

Si le chien blanc est une chienne, elle ne doit PAS être en chaleur !
Le chien blanc ne participera JAMAIS au concours.

▪ **Tirage au sort :**

L'organisateur procédera à un tirage au sort en concertation avec le(s) juge(s) pour déterminer l'ordre de passage des concurrents.
Les juges décideront quand le tirage au sort aura lieu pour les cat. 2 et 3.

Lors d'un Championnat, le tirage au sort pour toutes les catégories a lieu le matin, au début de la compétition.

Si une dérogation à cette règle est appliquée, par exemple si le tirage au sort a lieu la veille au cours d'une cérémonie d'ouverture, les juges décideront de l'heure du tirage au sort.

L'organisation le communiquera clairement au moins 14 jours avant le début de la compétition afin que tout le monde en soit informé.

▪ **Appâts :**

Pour le « refus d'appâts », le club organisateur fournira divers morceaux de viande ou d'autres aliments comestibles.

Ceux-ci peuvent être variés, viande crue ou cuite, fromage, poisson, biscuits,

Appâts à lancer :

- catégorie 1 : 1 pièce
- catégorie 2 : 2 pièces
- catégorie 3 : 3 pièces

En cat 2 et 3, les appâts pourront être dispersés sur le terrain, mais pas à proximité des « petit bois » ou de la garde d'objet.

▪ **Bâton :**

Le bâton dont on se sert sera obligatoirement un bambou fendu en 3 ou 4 morceaux à l'aide d'un couteau bien aiguisé, après une nuit de trempage (le bambou est une plante aquatique, il est donc plus facile à traiter).

La longueur maximale est de 60 cm.

Les bâtons en fer ou en acier sont INTERDITS.

▪ **Commandements :**

Les commandements peuvent être donnés dans la langue du pays d'origine du conducteur.

Le rappel peut aussi être donné au sifflet, selon ce qui a été annoncé à la présentation.

▪ **Feuilles de jugement :**

Elles devront être conformes au modèle original, développé par la NVBK, au début du Globalring en 2012.

Une feuille de pointage est prévue pour chaque concurrent sur le terrain.

Le secrétariat recopiera une feuille « propre », qu'il accrochera, dans un endroit accessible au public, 15 minutes maximum après la prestation du concurrent.

Il/Elle en fera également un duplicata pour la cérémonie de remise des prix.

Un autre duplicata est réservé aux archives du club organisateur.

▪ **Championnat International Globalring-NVBK (W.C.)**

Le W.C. a été organisé pour la première fois en 2015 sur le terrain de «De witte hond» à Capelle aan de IJssel aux Pays-Bas.

L'intention de la NVBK est d'organiser chaque année un Championnat International (W.C.) afin de permettre aux 20 meilleurs chiens de concourir pour le titre de champion dans leur catégorie.

Il est souhaitable que l'organisation puisse se dérouler dans un pays différent chaque année afin de faire connaître notre discipline et d'attirer de nouveaux amateurs.

Pour l'organisation d'un Championnat, la NVBK a élaboré un cahier des charges depuis la saison 2018.

Celui-ci contient toutes les modalités nécessaires pour organiser un Championnat digne de ce nom.

Si le(s) club(s) organisateur(s) ne parviennent pas remédier à certains problèmes, la Commission Globalring doit toujours en être informée et une solution doit être trouvée.

Lors de l'assemblée générale annuelle de décembre 2024, il a été décidé que le Championnat International ne devrait plus se dérouler sur terrain neutre en raison de la complexité de l'élaboration d'un site et de toutes les infrastructures.

Au cours des mois d'août ou de septembre au plus tard, la Commission Globalring communiquera le quota des 20 chiens autorisés à participer au Championnat.

Chaque pays peut déléguer 2 chiens, quelle que soit la catégorie.

Le Commission Globalring complètera jusqu'à 20 chiens avec une priorité aux chiens de la catégorie 3.

Le Championnat pourrait se dérouler sur 2 jours (par exemple pour une célébration,...), mais cela augmentera également le coût d'un Championnat pour le club organisateur.

Les normes de sélection sont les mêmes que pour le premier Championnat en 2015. La moyenne des 3 meilleurs résultats par team est utilisée pour la sélection pour le Championnat.

Ces résultats peuvent être acquis dans le pays d'origine ou à l'étranger, ou les deux.

Il n'est pas obligatoire de jouer à l'étranger, mais si c'est possible, c'est apprécié, car le Globalring est un programme international.

Les 3 meilleurs résultats sont toujours ceux de la saison en cours, les résultats antérieurs ne comptent pas.

Si, au cours de la saison, un team passe dans une catégorie supérieure, commence à jouer avec des résultats décevants, il est autorisé, après un maximum de 2 « mauvais » concours (pas plus de 200 points en cat.2 ou 300 points en cat.3), à redescendre dans la catégorie inférieure et éventuellement se qualifier pour les Championnat Internationaux s'il n'est pas monté sur le podium.

Au cours des mois d'août ou de septembre au plus tard, la Commission Globalring désignera également les juges et les H./F. A. du Championnat.

Pour les H./F. A. elle utilisera les rapports des juges.

Le secrétaire du Globalring écrira à tous les H./F. A. actifs pour « sonder » leur intérêt. La décision sera ensuite prise par la Commission, où siège également le responsable des H./F. A.

En ce qui concerne les juges, avant d'être désigné comme juge pour le Championnat, il faut s'assurer que ce juge ne soit pas sélectionné comme concurrent avec son chien. C'est également la Commission, où siège également le responsable des juges, qui prend la décision finale.

Lors de l'Assemblée Générale de 2019, il a été décidé qu'AUCUN entraînement ne peut avoir lieu sur le terrain du Championnat, 7 derniers jours avant le Championnat.

Le tirage au sort du Championnat peut avoir lieu la veille ou tôt le matin avant le début du Championnat.

TOUS les participants doivent être présents lors du tirage au sort.

Les conducteurs non présents au tirage au sort ne pourront pas participer à la compétition.

Seuls les conducteurs ayant une raison valable (accident, panne de voiture, force majeure, etc.) pourront jouer en dernier de leur catégorie.

Les conducteurs ayant des chiennes en chaleur doivent en informer les juges, de sorte qu'ils joueront en dernier dans la journée.

Si un conducteur n'informe pas les juges que sa chienne est en chaleur et qu'il joue quand même, il sera suspendu pour 2 Championnats.

▪ Fonctions et devoirs des juges :

Les juges sont sollicités par le club organisateur bien à l'avance.

Pour un championnat, la désignation sera faite par la Commission Globalring.

Le(s) juge(s) maîtrisera(ont) parfaitement le règlement et composera(ont) le(s) programme(s) en fonction de la catégorie.

Toute sanction est conséquente à une faute, un manque de capacité du chien ou d'une irrégularité commise par le chien ou le conducteur.

Les décisions du jury sont irrévocables pour tous les cas NON prévus par le règlement.

Le(s) juge(s) indiquera(ont), au moyen d'un klaxon ou d'une cloche, le début et la fin des exercices.

Il(s) s'assure(nt) que tous les chiens puissent passer dans les mêmes conditions et que tous les exercices sont exécutés de la même manière.

Sur le terrain, les juges communiquent immédiatement les pénalités au secrétaire de terrain, ainsi que les points obtenus. Le secrétaire n'attribuera jamais lui-même les pointages (même si le secrétaire est un juge).

Les juges poursuivront régulièrement leur formation sur les règlements et se tiendront au courant des tenants et aboutissants du Globalring.

Le responsable des juges veillera en permanence à la qualité des jugements tout au long de la saison.

Il procédera aux ajustements nécessaires.

Les juges doivent être compétents pour exclure un conducteur du terrain en cas de.

en cas de troubles, de discussions ou d'agressions envers le chien, les H./F. A. ou les juges. Il en va de même, en cas d'incompétence ou de comportement incompatible avec le sport de la part des H./F. A.

Les juges doivent agir avec fermeté pour éviter les plaintes et rester dans le cadre du règlement.

Lors d'une compétition nationale, sans participants étrangers, les juges peuvent utiliser leur langue maternelle.

Dès que des compétiteurs étrangers participeront, l'anglais sera la langue usuelle (langue internationale pour le Globalring).

Si une plainte est déposée contre un juge, elle sera traitée par les voies officielles au sein de la NVBK.

▪ **Femelles :**

À partir de la saison 2020, les chiennes (non en chaleur) pourront rejouer parmi les mâles, que ce soit en concours ou en Championnat.

Le concurrent qui n'informe pas les juges que sa chienne est en chaleur, sera suspendu pour 2 Championnats !

4. ASSOUPPLISSEMENTS – OBEISSANCE

1. Suite au pied sans laisse 6 points

Le conducteur suivra un trajet indiqué par le commissaire de ring, juste avant le début de l'exercice ou démontré par le chien blanc.

Il n'y aura aucune autre explication.

Après le commandement de départ de l'exercice, le conducteur ne parlera plus à son chien.

A la fin du parcours, le conducteur ne touchera pas son chien, ni ne lui parlera jusqu'à ce que le « klaxon » final ait retenti.

En cas d'erreur, 4 points seront déduits.

Durant le parcours, il y aura 2 arrêts au signal du juge (klaxon ou sonnette).

Aux arrêts, le conducteur est libre de choisir la position de son chien, à condition que celui-ci reste à son contact.

Si le conducteur se trompe de parcours, il y a erreur de parcours, pénalisé à l'A.G.

Si cette erreur permet d'éviter une difficulté le conducteur perdra tous les points de l'exercice.

Pénalités :

Chien dépasse, s'écarte ou traîne légèrement, par faute	- 1
Chien abandonne ou ne suit pas le conducteur	- 6
Conducteur se trompe de parcours (faute légère)	A.G.
Conducteur se trompe de parcours et évite une difficulté	- 6
Chien tourne autour de son maître	- 1 (par faute)
Conducteur parle ou commande son chien	- 6
Conducteur attend son chien quand il reste derrière lui	- 6

2. Absence du conducteur 10 points

Le chien sera placé au sol ou sur un emplacement stable, à l'endroit indiqué par le commissaire de ring.

Les juges peuvent utiliser tous les éléments présents sur le terrain de concours pour l'exécution de cet exercice.

Il peut s'agir d'une table, d'une fosse dans le sol, d'une plate-forme,

Pour la catégorie 1 il est obligatoire de laisser le chien « couché » après le signal du(des) juge(s).

Dans les catégories 2 et 3, le(s) juge(s) peut(vent) décider de laisser le chien assis ou debout.

L'absence du conducteur sera d'une minute, à compter de son entrée dans la cachette désignée.

Le conducteur ne pourra pas se retourner pendant le trajet vers la cachette, ni à son entrée dans la cachette.

Pendant l'absence, une diversion se produira, face à laquelle le chien devra rester indifférent, sans bouger ni changer de position.

Elle ne prendra jamais la forme d'une agression, ni d'une provocation, et l'intervention de l' H./F. A. est interdite.

La distraction ne devra jamais avoir lieu :

- à moins de 5 mètres du chien en catégorie 3
- et à moins de 10 mètres pour les chiens de catégorie 1 et 2.

Celle-ci sera exécutée par le « préposé aux corvées », le commissaire de ring ou par un juge.

Pénalités :

Chien change de position pendant la minute d'absence	- 10
Chien change de position pendant le trajet du conducteur à la cachette	- 10
Chien se déplace sans changer de position, par mètre	- 1
Chien change de position au retour du conducteur	- 2
Conducteur se montre à son chien pendant l'exercice	- 10
Commandement supplémentaire ou commandement irrégulier	- 10
Conducteur se retourne ou regarde son chien, pendant le trajet ou à l'entrée de la cachette	- 10
Chien soulève les 2 coudes	- 10
Chien change de position pendant le trajet du conducteur vers la cachette	- 10
Le conducteur touche son chien avant le « klaxon » final	- 4

3. Envoi en avant

12 points

Points attribués :

dans la zone optimale	12 points
entre fanions et perpendiculaire	8 points
à l'extérieur des fanions	4 points
en dehors de la ligne des 20m	perd tous les points

ZONE C	ZONE B	ZONE A	ZONE B	ZONE C
	5 M	10 M	5 M	
		zone optimale		

Le chien devra franchir une ligne d'arrivée, parallèle à celle du départ et de 20 m de long, limitée par deux bornes (ou fanions) placées à chaque extrémité.

A 5 mètres à l'intérieur des fanions, sont tracées deux perpendiculaires de 1 m qui délimitent la zone optimale de franchissement.

Ces repères peuvent être remplacés par des éléments de décor (cônes, bidons..)

La ligne sera située à 20, 30 ou 40 m du départ, selon la catégorie.

Quand le chien aura franchi la ligne d'arrivée, son conducteur le rappellera aussitôt au pied, sans attendre que le juge ne sonne ou ne klaxonne.

Un des juges signalera au conducteur par un mouvement de bras que son chien a franchi la ligne. Le chien a 20 secondes pour retourner chez son maître.

Pénalités :

Commandement donné de la voix et du geste	- 2
Commandement(s) d'envoi supplémentaire(s), chacun	- 4
Chien zigzague, par angle	- 1
Départ anticipé avant autorisation du juge	- 4
Départ anticipé après autorisation du juge	- 2
Chien ne franchit pas la ligne	- 12
Rappel supplémentaire (un seul)	- 2
Chien pas de retour dans les 20 secondes	- 12
Chien vagabonde (au retour)	A.G.

4. Positions :	Cat. 1	10 points	3 positions
	Cat. 2 et 3	20 points	6 positions

Points attribués :

Cat. 1	pour les 3 (3 x 3p) positions exécutées, pour rappel au pied en fin d'exercice	9 pt 1 pt
Cat. 2 & 3	pour les 6 (6 x 3p) positions exécutées, pour rappel au pied en fin d'exercice	18 pt 2 pt

Exemple : Chien en catégorie III

A, C, D bons	= 9
Chien avance d'1 mètre	= -1
C bon, puis revient au pied	= 3
Total des points	= 11 pt

Caractéristiques de l'exercice

L'exercice peut être fait au sol, mais peut également se faire sur un support présent(e) sur le terrain à condition que ce dernier soit stable, par exemple : plateforme, pont, table,

Le chien et le conducteur doivent pouvoir obligatoirement se voir, à la distance qui dépend de la catégorie (5, 10, ou 15m).

Le nom du chien avant la position est toléré, mais il devra être énoncé d'un seul trait avec le commandement (sinon la pénalité est un commandement supplémentaire)).

Le conducteur a droit, pour chaque position, à 2 commandements supplémentaires.

Si le chien n'exécute pas la position après ces 3 commandements, l'exercice est terminé avec maintien des points, pour les positions bien exécutées.

Il en est de même pour la position initiale. Si le chien la quitte, elle devra obligatoirement être recommandée (deux commandements supplémentaires sont autorisés)

Pour éviter que le chien n'exécute une position commandée par le commissaire de ring, il est proposé d'utiliser un système de carte ou de photo, sur lesquelles les positions sont représentées.

En cat.1, le chien devra exécuter 3 positions, et à partir de la cat.2, il y en a 6.

Pénalités :

Chien change de position initiale		- 2
Chien n'exécute pas la position demandée après 3 commandements		Fin de l'exercice
Fin de l'exercice mais il conserve les points acquis par position exécutée		
Par commandement supplémentaire pour exécuter la position (max 2)		- 1
Chien se déplace, par mètre		- 1
Chien revient au conducteur avant la fin de l'exercice :		
il perd les points de rappel, mais il conserve les points acquis par position exécutée (déduction faite des mètres d'avancée à la prise des positions)		

5. Refus d'appâts**Cat 1****5 points****Cat 2 et 3****10 points**

En cat.1, un seul appât sera lancé ou présenté, en cat.2, on lance 2 appâts et en cat.3, on utilise 3 appâts.

En catégories 2 et 3, des appâts de nature différente seront placés au sol, à la convenance du juge (maximum 6 appâts).

Il est interdit de placer un appât au sol à moins de 5 m des petits bois, et ni à l'intérieur du cercle de 2m de la garde d'objet.

Il n'y aura PAS d'appât au sol en catégorie 1.

L'appât sera le même pour tous les chiens.

Pénalités :

	Cat. I	Cat II & III
Chien lèche, mange ou prend en gueule un appât (lancé ou au sol)	- 5	- 10
Chien s'éloigne d'un appât lancé, par mètre	- 1	- 1
Conducteur intervient ou s'interpose	- 5	- 10
Se déplace pendant le lancer d'appâts, jusqu'à 3 m	- 5	- 10
Se déplace au retour du maître	- 2	- 2
Le chien mange l'appât après le départ de l'exercice ou durant l'exécution d'un autre exercice (cat.2 ou 3)	- 5	- 10
Maître se déplace avant le signal de fin	- 4	- 4

6. Rapport d'objet lancé

12 points

Le(s) juge(s) choisisse(nt) un objet par catégorie, en tenant compte du niveau de difficulté de la catégorie

Ces objets pèseront au maximum 1 kg, et ne doivent ni être en verre ni en métal.

Aucun autre objet, ni aucun appât, ni la présence d'un H./F. A. ne pourront se trouver dans un rayon de 5 m, ce qui pourrait entraîner une confusion avec l'objet réel,

Le conducteur ne peut pas déplacer ses pieds pour attraper l'objet.

Le chien a droit à trois reprises en gueule avant de perdre un point pour mâchonnement.

Le chien a 15 secondes pour rapporter l'objet.

Le temps est pris en compte dès que le chien touche le rapport.

Un 2e chrono commence dès le que le chien quitte son maître et se termine à 30 secondes.

Le maître-chien ne peut donner qu'un seul ordre (2 mots) pour apporter l'objet.

De même pour prendre le rapport, le conducteur ne peut donner qu'un seul commandement (2 mots au maximum).

Tout commandement supplémentaire sera pénalisé.

Le chien remet l'objet en position assise.

Pénalités :

Commandement supplémentaire ou commandement irrégulier		- 12
Commandement donné de la voix et du geste		- 2
Objet rapporté hors temps		- 12
Départ avant sonnette		- 4
Départ avant commandement		- 2
Chien mâchonne l'objet, ou joue avec l'objet		- 1
Chien laisse tomber l'objet en le rapportant, par faute		- 1
Objet remis non assis		- 1
Chien laisse tomber l'objet aux pieds du maître		- 3
Le conducteur se déplace au retour du chien		- 12
Le conducteur a besoin de plusieurs commandements pour récupérer l'objet		- 2 par C.S.

7. Quête d'un objet

Cat 2 et 3 15 points

Les juges décident du temps imparti pour la quête d'objet, en fonction de la difficulté et de la grandeur du terrain.

L'objet utilisé sera un petit bois de maximum 15 cm de longueur et de maximum 2 cm de section.

Le conducteur choisira le petit bois lors de la présentation aux juges, parmi d'autres identiques, tous marqués, pour éviter les discussions ultérieures.

Le conducteur cachera cet objet, sans le montrer au chien.

Durant l'exercice, le conducteur déposera le petit bois, à l'endroit indiqué par le commissaire de ring, en tournant le dos à son chien.

L'objet sera déposé à environ 30 m du point de départ.

Au cours du trajet retour du maître vers son chien, 2 autres objets identiques non numérotés, seront déposés par le commissaire de ring ou son assistant, à proximité du premier.

Ces personnes ne peuvent en aucun cas avoir touché la nourriture du « refus d'appât »

Le petit bois ne doit pas nécessairement être posé au sol, il peut également être posé sur un support, mais d'une hauteur maximale de 50 cm.

Au commandement du juge, le conducteur ordonnera à son chien de trouver son « bloc ».

Il dispose pour cela d'un commandement (2 mots).

Il peut laisser le chien sentir sa main avant de donner le commandement de recherche, toute autre action supplémentaire sera pénalisée.

Le conducteur apportera le bloc rapporté pour inspection au commissaire de ring ou au juge.

Le chien doit remettre le bloc en position assise.

Le conducteur a 1 commandement (2 mots) pour accepter le bloc. Chaque commandement supplémentaire est un commandement supplémentaire.

Pénalités :

Conducteur montre l'objet au chien		- 15
Conducteur change la position du bloc durant le concours		- 15
Commandement donné de la voix et du geste		- 2
Commandement supplémentaire d'envoi		- 15
Objet rapporté hors temps ou non rapporté		- 15
Départ avant sonnette		- 4
Départ avant commandement		- 2
Chien laisse tomber l'objet pendant le retour, par faute		- 1
Objet remis non assis		- 1
Chien laisse tomber l'objet aux pieds du maître		- 3
Chien mâchonne ou joue		- 1
Chien quitte sa place avant le retour du conducteur		- 15
Chien se déplace par mètre, avec un maximum de 2m		- 1
Chien se trompe d'objet		- 15
Chien apporte 2 bois, dont le bon		La ½ des points
Le conducteur déplace 1 ou 2 pieds pour attraper le bloc		- 15
Plusieurs commandements nécessaires pour attraper le bloc		- 2 par cdt suppl.
Chien détruit l'objet		- 15

5. EXERCICES DE SAUTS

En catégorie 1, le conducteur pourra choisir un saut parmi les trois sauts, et l'annoncer aux juges durant la présentation.

En catégorie 2, la haie (20 points) est obligatoire, mais un choix peut être fait entre la palissade (2,10 m = 15 points) et le saut en longueur (3,50 m = 15 points). Si le conducteur ne veut pas faire sauter la haie, pourtant obligatoire en catégorie 2, il perd 5 points en AG. - (décision à partir de la saison 2016)

Les directives ci-dessous valent pour les trois exercices de saut (palissade, saut en longueur, haie).

- Le conducteur met son chien en position à la distance de l'obstacle qui lui convient.
- Le conducteur va aussitôt se mettre en place, dans l'équerre située à proximité du saut
- Le conducteur ne peut pas toucher le saut (par ex ne peut pas s'appuyer contre la palissade,....)
- Si le chien quitte sa place avant sa tentative de saut, et que son conducteur soit dans l'obligation d'aller le positionner de nouveau, il y aura perte d'un essai, plus une pénalité.
- Le chien a droit à trois essais pour chaque saut. Il conserve le résultat du saut qu'il a exécuté positivement.
- Pour le saut de la haie, le chien disposera de trois essais au total à l'aller et au retour. En cas de raté ou de refus au retour, le conducteur remettra son chien à l'endroit exact où il s'était bloqué, avant de revenir prendre sa position devant la haie, et il attendra le signal du juge pour commander son chien.
- En cas de raté, quel que soit le saut, le conducteur ne peut demander une hauteur inférieure ou supérieure.
- Le commandement de saut sera donné de la voix seule, sans geste. Le chien peut toutefois être suivi du regard (mouvement de la tête)
- Après l'exécution du saut, (quel qu'il soit) le conducteur aura droit à un commandement (facultatif) de retour au pied ou de blocage derrière l'obstacle. Si le conducteur donne un commandement de blocage, il doit obligatoirement aller chercher son chien. S'il rappelle le chien au pied, le chien aura 10 secondes pour revenir.
- Il y aura pénalité si le chien ne se bloque pas derrière le saut alors que le conducteur l'a commandé.
- Si le chien est bloqué mais n'adopte pas la position commandée par le conducteur, il ne perdra pas de point.

1. Palissade 15 points

Hauteurs réglementaires et pointages

Hauteurs (m)		1,80m	1,90m	2,00m	2,10m	2,20m	2,30m
Echelon I		15	-	-	-	-	-
Echelon II		12	13	14	15	-	-
Echelon III		5	7	9	11	13	15

Caractéristiques de l'exercice

La palissade est constituée, dans le bas, d'un panneau fixe plein, jusqu'à 1 m de haut puis de planches superposées de 10 cm de hauteur, de 27 à 30 mm d'épaisseur, non rabotées. La palissade pourra avoir une largeur comprise entre 1,50 m et 1,90 m.

Elle est munie, pour la retombée du chien, d'un plan incliné (constitué de planches jointives) fixé sur les montants à 1,70 m de haut, et au sol à 1,20 m environ de la perpendiculaire.

Des lattes disposées de 30 en 30 cm freineront la descente du chien.

Il n'y aura pas de saut de retour à la palissade.

2. Saut en longueur Cat 1 et 2 15 points Cat 3 20 points

Longueurs réglementaires et pointages :

Longueurs (m)		3,00m	3,50m	4,00m
Echelon I		15	-	-
Echelon II		10	15	-
Echelon III		12	16	20

Caractéristiques de l'exercice :

Cet obstacle ne comporte pas de fossé.

Il est composé d'un cadre constitué de trois planches.

Une planche de 2 m de long et 10 cm de hauteur, placée à l'avant, s'emboîtera dans les deux planches latérales, longues chacune de 3 m, et hautes de 10 cm à l'avant et de 20 cm à l'autre extrémité

Ce cadre sera équipé de tubes en plastique ou d'élastiques tendus sur le plateau.

Utilisez toujours des matériaux qui ne peuvent pas blesser le chien.

Une claie de 1m95 de long et 1m de large sera placée à l'extrémité.

Celle-ci peut être glissée dans le cadre, ce qui permet d'effectuer des sauts de 3m ou 3,5m et 4 mètres.

Le chien qui traverse le cadre est pénalisé de 4 points et perd un essai équivalent à un refus. Il doit recommencer le saut.

3. Haie Cat 1 15 points
Cat 2 et 3 20 points

Hauteurs réglementaires et pointages

Hauteurs (m)		1,00m	1,10m	1,20m
Echelon I		15	-	-
Echelon II		16	20	-
Echelon III		12	16	20

Caractéristiques de l'exercice

La haie est constituée d'un panneau mobile muni de pivots de 1,50 m de large sur 60 cm, posé sur des berceaux soudés aux supports. Ce panneau est surmonté d'un tourniquet de même largeur et 30 cm de hauteur.

Il doit tomber au moindre choc et ne présenter aucun danger pour le chien.

L'ensemble doit permettre de régler la haie aux hauteurs prévues.

Il n'y a PAS de fossé ni devant, ni derrière la haie.

Relation de l'exercice

- Dès que le chien a franchi l'obstacle à l'aller, le conducteur a droit à un seul commandement de la voix pour bloquer son chien
Si le commandement est donné de la voix et du geste, il sera pénalisé de 2 points.
- Au signal du juge, le chien sautera le « retour », avec à nouveau, si le conducteur le souhaite, un commandement de blocage.
Le chien peut également revenir directement au pied.

Pénalités : (communes aux trois sauts)

Départ anticipé avant autorisation (plus la perte d'un essai)		- 4
Départ anticipé après autorisation		- 2
Commandement donné de la voix et du geste		- 2
Refus ou dérobade, aller ou retour		- 2
Raté, aller ou retour		- 2
Chien ne se bloque pas derrière l'obstacle (si commandement il y a)		- 2
Tout commandement supplémentaire de blocage, placement, rappel		- 2
Commandement supplémentaire d'envoi		- 5
Chien n'est pas de retour au pied dans les 10 secondes		- 2
Chien touche la haie, aller ou retour		- 1
Chien s'appuie sur la haie, même si elle ne tombe pas		- 2
Conducteur n'est pas à la bonne place ou se déplace		Perte de tous les points
Conducteur touche le saut ou se met contre, pendant le saut		Perte de tous les points

6. EXERCISES DE MORDANT :

1. Attaque de face au bâton

Cat 1

50 points (sans obstacle)

Cat 2

40 points (avec obstacle)

Cat 3

50 points (avec obstacle)

Détail du pointage

	départ	attaque	retour
Catégorie 1	10	30	10
Catégorie 2	10	20	10
Catégorie 3	10	30	10

Caractéristiques

Durée : 10 secondes

Distance : 30 m (cat 1) - 40 m (cat 2) - 50 m (cat 3)

Spécifications

En catégorie 1, l'attaque se déroule dans un espace ouvert.

Le chien n'a pas de barrage à franchir.

Ce barrage est ajouté à partir de la catégorie 2.

Le barrage aura une hauteur maximale de 80 cm et une largeur minimale de 8 mètres.

Le barrage doit être construit avec des matériaux qui ne peuvent PAS blesser le chien, tels que de la paille, des tonneaux en plastique, des bandes,....

Il n'y aura jamais d'objet ou obstacle en fer ou en acier.

L' H./F. A. des catégories 2 et 3 défiera les chiens devant le barrage (environ 5 mètres), pour revenir en courant derrière l'obstacle (toujours à 5 mètres derrière le sautoir).

Le juge veillera à donner le signal de départ (klaxon) lorsque l' H./F. A. est en position, derrière le barrage.

L' H./F. A. ne doit **NE JAMAIS ESQUIVER** lors de cette attaque.

Il/elle reste à sa place et ne s'écarte pas dès que le chien saute au-dessus du barrage (et se trouve en l'air).

Si le chien dépasse malgré tout l' H./F. A., celui-ci peut essayer d'éviter le chien en utilisant les lattes ou « retirant » ses bras ou ses jambes.

Lors de la certification des H./F. A., cet exercice doit être l'un des exercices obligatoires et les candidats H./F. A. doivent prouver leur connaissance de cette attaque au(x) formateur(s).

Lorsque le chien, pour quelque raison que ce soit, reçoit accidentellement les lattes dans la gueule, l'H./F/ A. doit lui donner la possibilité de les « recracher » et de poursuivre l'attaque. L' H./F/ A. ne retirera JAMAIS les lattes de la gueule du chien, car les lamelles de bambou sont aussi tranchantes qu'un couteau.

Pour les chiens qui mordent aux jambes, l' H./F. A. gardera toujours son genou au moins 30 cm au-dessus du sol afin d'éviter de « tordre le chien » dans son costume. Si cela se produit, le juge donnera l'avantage au chien.

Les juges peuvent également demander aux H./F. A. d'effectuer une charge sur le chien. Cela signifie que l' H./F.A. avance de 2 pas au moment où le chien arrive. Cela peut provoquer une collision très violente et n'est pas recommandé pour éviter les blessures de l'H./F. A. et du chien.

Dans la catégorie 1, il est interdit à l' H./F A. de se tourner et de se retourner constamment avec le chien en morsure.

L' H./F. A. cesse de travailler lorsque le maître appelle ou siffle le chien pour le retour.
L' H./F. A. ne s'arrête jamais au klaxon du juge !

Lors de la présentation du chien et du conducteur en catégorie 1, le conducteur peut indiquer qu'il va rechercher le chien chez l' H./F. A..

Au klaxon, le chien arrêtera de mordre et fera une « garde au ferme ».

Si le chien revient chez son conducteur, le team perd tous les points de retour (10 points)

Sont interdits :

L'« esquive » du chien à l'entrée de la morsure ne peut EN AUCUN CAS être autorisée dans le programme Globalring.

L' H./F. A. peut éventuellement l'exécuter lorsque le chien passe à côté de lui lors d'une attaque, s'il décroche de sa morsure, ou dans le petit cercle lors de la garde d'objet.

Obstacles :

Tous les objets qui sont sur le terrain du club organisateur peuvent être utilisés dans le programme Globalring. : bottes de paille, bac à eau, rideau de bouteilles ou de rubans, pneus de voiture,...

Ces obstacles ne pourront excéder 80 cm de hauteur.

La longueur des barrages sera d'au moins 8 m.

L'obstacle ne sert qu'à tester le courage du chien et éventuellement à ralentir la progression du chien.

Aucun obstacle ne devra risquer de blesser le chien ou de lui faire mal.

L' H./F. A. devra se tenir au moins à 5 m derrière l'obstacle.

Lors d'une attaque avec obstacle, le juge n'autorisera pas de charge sur le chien, tant pour la sécurité du chien que celle de l' H./F. A.

Relation de l'exercice

Afin d'éviter toute confusion chez le chien, l' H./F. A. doit s'assurer d'attirer l'attention sur lui, soit en appelant (si les juges le lui imposent) ou en travaillant avec les lattes ou d'autres accessoires.

Le chien doit donc savoir clairement qui il doit attaquer.

L' H./F. A. peut venir provoquer le chien devant l'obstacle, (max 5 mètres) mais le chien ne peut être envoyé à l'attaque qu'après que l' H./F. A. soit revenu à sa place (derrière l'obstacle).

Dans la mesure du possible, l' H./F. A. amortira le chien à l'entrée, pour réduire le choc. Il ne peut JAMAIS bloquer intentionnellement le chien.

L' H./F. A. arrête de travailler lorsque le conducteur SIFFLE ou RAPPELLE, jamais sur la sonnette ou le klaxon.

Pénalités :

Départ anticipé avant autorisation du juge	- 10
Deuxième départ anticipé avant autorisation du juge	Perte de tous les points
Départ avant commandement	- 5
Commandement supplémentaire d'envoi à l'attaque	- 10
Comportement irrégulier avant départ ou pendant l'exercice	Perte de tous les points
Par seconde non en prise	- 3
Changement de prise rapide	- 1
Coup de dent supplémentaire après cessation	- 2
Commandement supplémentaire de rappel	- 5
Rappel non en prise (plus les secondes non en prise)	- 5
Pas de retour dans les 30 secondes	- 10
Tout comportement irrégulier après cessation	- 10
Chien ne part pas à l'attaque ou ne mord pas	Perte de tous les points, ce chien ne pourra pas exécuter l'attaque arrêtée ou perdra les points de cette attaque si déjà exécutée
Conducteur quitte la ligne de départ pendant l'exercice	Perte de tous les points
Conducteur utilise l'attaque de concours comme entraînement	Perte de tous les points
Chien hésite devant l'obstacle	- 5
Chien contourne l'obstacle	- 15
Chien freine ou ralentit à l'entrée	- 5

Si le chien part volontairement sur un civil, le juge arrêtera immédiatement l'exercice avec perte de tous les points. Si le chien est considéré comme dangereux, tant le chien que le maître-chien doivent quitter le terrain.

Si l' H./F. A. considère que le chien est proche de son visage, il a le droit de se protéger en le poussant ou en l'évitant.

Si le conducteur du cat.1 rappelle, en fixant son chien près de l' H./F. A., mais que le chien revient chez son maître, celui-ci perdra les 10 points du retour.

Le chien ne lâche pas après 2 commandements : l'exercice est terminé.

Si le chien ne revient toujours pas chez son maître ou si le conducteur doit aller chercher son chien, le conducteur aura droit encore à 1 attaque.

Si le chien montre le même comportement, le conducteur devra arrêter la compétition. Il conserve les points obtenus jusqu'alors.

2. Attaque de face avec accessoires

Cat 3

50 points

Cat 2

40 points

Caractéristiques de l'exercice :

Distance : 30 m

Toutes les prescriptions concernant cette attaque sont identiques à celles de l'attaque de face au bâton si ce n'est que le bâton est remplacé par un autre objet choisi par les juges.

L'imagination peut être ici infinie, l'objet doit être sûr pour les chiens et ne pas gêner la vue de l'H./F. A.

Le chien doit être capable de montrer son courage au moment où il franchit l'accessoire.

L'objet utilisé doit avoir une ouverture d'au moins 60 cm.

L'accès à l'attaquant ne doit jamais être complètement obstrué.

2 sacs en plastique ne peuvent PAS être utilisés car ils ne laissent pas de passage au chien. De même, le fer ou l'acier, le bois dur, le verre ou les objets pointus ne doivent JAMAIS être utilisés comme accessoires.

L' H./F. A. ne doit JAMAIS utiliser l'objet pour repousser ou éviter le chien, sauf si le chien le dépasse à l'entrée ou décroche de sa morsure pendant l'attaque.

3. Attaque fuyante mordante

Cat 2 et 3

30 points

Cat 1

50 points

Décomposition des points :

	départ	attaque	retour
Catégorie 1	10	30	10
Catégorie 2	10	10	10
Catégorie 3	10	10	10

Caractéristiques de l'exercice

Distance : 30 à 40 m

Durée : 10 secondes

Relation de l'exercice

L' H./F. A. provoquera le chien, avant de commencer à courir.

Le juge décide conjointement avec l' H./F. A., de la façon dont l'attaque se déroulera, en ligne droite ou en diagonale.

En cat 3, les attaques droites sont obligatoires.

L' H./F. A. peut regarder par-dessus son épaule pour savoir où se trouve le chien et accélérera sa course dès que le chien s'approche de lui.

L' H./F. A. n'esquivera JAMAIS le chien dans cette attaque.

L'H./F. A. ne ralentira jamais et n'attendra jamais le chien.

L' H./F. A. tirera 2 coups de feu (avec un angle de 45 degrés) pendant que le chien est en prise.

En cat 1, le revolver sera un 6 mm, et en cat 2 et 3, le revolver sera un 9mm.

L'H./F. A. ne tirera jamais à côté de la tête du chien.

Si le chien mord le bras où il tient le revolver, il portera d'abord l'arme à l'autre main avant de tirer.

Aux Pays-Bas, les civils ne peuvent pas posséder un revolver ou un pistolet de 9 mm.

C'est pourquoi, lors des compétitions aux Pays-Bas, nous utilisons également un 6 mm dans les catégories 2 et 3.

Il s'immobilisera totalement et instantanément au commandement de cessation du conducteur.

Pénalités : Identiques à l'attaque de face au bâton.

4. Attaque fuyante arrêtée

Catégorie III

30 points

Décomposition des points :

	départ	attaque
Catégorie 3	10	20

L'attaque arrêtée sera jugée sur le tiers des points de mordant obtenus dans les autres attaques de face.

Quelques exemples figurent ci-dessous :

1^{er} exemple :

Points obtenus	$28 + 26 = 54 : 3$	18
Points attribués au départ		10
Pointage maximum		28
Distance de rappel : 5 m		-4
Pointage de l'arrêtée		24

2^e exemple :

Points obtenus	$30 + 30 = 60 : 3$	20
Départ anticipé après autorisation		5
Pointage maximum		25
Distance de rappel : 2 m		0
Pointage de l'arrêtée		25

3^e exemple :

Points obtenus	30 +30 = 60 : 3	20
Points attribués au départ		10
Pointage maximum		30
Distance de rappel : 4 m		- 2
Commandement supplémentaire de rappel		- 5
Pointage de l'arrêtée		23

Pénalités :

	Cat. 3
Départ	voir pénalités de départ des autres attaques
Le chien mord	- 30
Rappel à 3 m	Pas de pénalité
Par mètre supplémentaire	- 2
Commandement de rappel supplémentaire	- 5

Lors de l'assemblée générale de décembre 2024, il a été décidé par vote de supprimer les attaques fuyantes de notre programme, à partir de la saison 2026.

Tout au long de la saison 2025, chacun peut faire des suggestions pour les remplacer. (attaque fuyante et attaque arrêtée).

Lors de l'assemblée générale de 2025, une décision sera alors prise à ce sujet.

Décomposition des points :

	découverte	escorte
Catégorie 2 et 3	10	30

Caractéristiques de l'exercice :

Nombre de cachettes : il y aura au moins 3 cachettes à disposition du juge, celles-ci peuvent être mobiles (tentes).

Toutes les cachettes disponibles sur le terrain peuvent être utilisées par les juges.

Le temps imparti pour la découverte et l'abolement est à l'appréciation du juge en fonction de la superficie du terrain, et de la difficulté de l'exercice.

Il est important que le juge ou un membre du jury puisse se positionner de manière à pouvoir observer le comportement du chien dans la cachette, s'il mord ou pas.

Il y aura toujours un juge à proximité de la cachette où se trouve l' H./F. A.

Au cas où le chien ne soit pas vigilant, ou quitte l' H./F. A., le juge fera fuir l' H./F. A. et les mètres de fuite seront comptabilisés.

L' H./F. A. devra impérativement suivre le parcours indiqué par le juge. et utilisera l'obstacle indiqué, de sorte que le travail soit identique pour chaque chien.

En cat. 2, l' H./F. A. pourra utiliser 1 obstacle, à partir de la cat. 3, il pourra franchir 2 obstacles. Les juges l'indiqueront de cette manière dans leur programme.

L' H./F. A. tentera de fuir par trois fois, aux points indiqués par le juge, sa démarche sera naturelle et son attitude sera identique pour tous les chiens.

Ce travail peut être parfaitement expliqué à l' H./F. A. (pendant la présentation du chien blanc).

L' H./F. A. n'attire jamais le chien dans des trous présents sur le terrain, ni n'utilise les sauts.

Après la 3ème tentative de fuite, l' H./F. A. marchera encore quelques mètres jusqu'à la sonnette/klaxon du juge. Le conducteur peut alors donner l'ordre de bloquer l' H./F. A. Le chien gardera l' H./F. A. pendant 5 secondes avant que le juge n'ordonne le rappel.

Relation de l'exercice :

Le conducteur et son chien sont conduits par le commissaire de ring à un endroit où le chien ne pourra PAS voir l' H./F. A. entrer dans la cachette.

Cela peut se trouver en dehors du terrain, où, par temps chaud, le chien aura également la possibilité de boire.

A la demande des juges, le commissaire de ring escortera le team jusqu'au point de faux départ de l'exercice.

Dès que le team est prêt, le juge donne le signal (klaxon) pour se rendre au vrai départ.

Après la découverte par le chien, le conducteur se rendra d'un pas normal jusqu'à la cachette (s'il court, il perd des points en AG).

Le conducteur s'arrêtera à 3 mètres de la cachette et ordonne à l' H./F. A. de quitter la cachette (au signal du juge).

- Si le chien découvre sans aboyer dans le délai imparti, il perd les points de la découverte (-10) mais l'escorte (la conduite) peut avoir lieu.

- Si le chien revient chez son conducteur, dans un rayon de 3 m, avant la fin du temps réglementaire, celui-ci pourra donner un second commandement de recherche qui sera pénalisé (-10).

- Si le chien quitte le terrain, même s'il est bien clôturé, le conducteur peut le rappeler. Le temps sera arrêté, jusqu'à ce que le conducteur puisse renvoyer son chien.

- L' H./F. A. effectuera ses 3 fuites avec des mouvements naturels des bras, il ne les enlèvera jamais pour ne pas désavantager les « chiens de bras » par rapport aux « chiens de jambes ».

Si le chien relâche sa prise avant le commandement du conducteur, l' H./F. A. continuera à fuir et pourra esquiver le chien.

- Pendant l'escorte, l'amateur reste au moins à 3 mètres de l' H./F. A.

- Le conducteur peut bloquer son chien à la voix, près de l' H./F. A., à chaque tentative de fuite.

Après la dernière tentative de fuite, l' H./F. A. marchera encore quelques mètres et le chien gardera encore l' H./F. A. pendant cinq secondes.

Pour le rappel, le conducteur peut utiliser son sifflet s'il l'utilise aussi pour les attaques.

Si le chien sort du terrain et découvre le(la) 2^{ème} H./F. A., le chien ne sera pas pénalisé mais le(la) 2^{ème} H./F. A. commencera l'escorte (la conduite) sur les instructions du juge.

Pénalité

	Cat. 2 & 3
Commandement supplémentaire d'envoi	- 10
Chien ne part pas malgré un second commandement	- 40
Chien ne découvre pas dans le temps	- 40
Chien n'aboie pas dans les temps	- 10
Chien mord dans la cachette	- 5
Le conducteur se rend à la cachette en courant (à l'A.G.)	- 2
Coups de dents pendant l'escorte ou après cessation, chacun	- 2
Commandement supplémentaire de cessation, chacun	- 2
Chien quitte l' H./F. A., par mètre	- 1
Chien laisse fuir, par mètre	- 1
Le conducteur n'est pas à trois mètres pendant l'escorte	- 10
Le conducteur gêne l' H./F. A. dans ses fuites	- 30
Chien ne garde pas au ferme pendant 5 secondes	- 5
Chien aboie pendant la recherche, sans découverte	- 5

Caractéristiques de l'exercice :

- Au cours de l'exercice, il y aura toujours une rencontre avec une poignée de main préliminaire entre H./F. A. qui effectuera le contact et le conducteur.
L'H./F. A. pourra également dire « Bonjour » au conducteur, qui pourra répondre de manière courte et concise.
Le deuxième H./F. A. peut également serrer la main de l'amateur.
- Les difficultés créées au chien seront progressives en fonction de la catégorie (1, 2 ou 3).
- Pour toutes les catégories, l'agression de l' H./F. A. devra être nette et évidente, et faite à deux mains, à hauteur des épaules du conducteur.
- Au moment de l'agression, l' H./F. A. reste au contact pendant 2 secondes.
Si le chien ne mord pas dans les 2 sec., il perd tous les points de l'exercice.
Le juge tiendra compte du fait que le chien doive sortir de derrière un obstacle pour défendre son maître.
- Le scénario de la défense du maître, sera expliqué une fois pour toute au le passage du chien blanc ou grâce aux explications du juge avant le début de la compétition.
Cette explication peut également se faire s'il n'y a pas de chien blanc, mais doit se faire en présence des H./F. A.
Ensuite, l'amateur peut encore poser les questions nécessaires sur le trajet à parcourir, et l' H./F. A. sur le travail qui lui est assigné. Ceci réduit la perte de temps durant le concours.
- Si au cours de l'exercice le chien se met dans le sillage de l' H./F. A., celui-ci peut l'emmener à 10 m.
Le juge sonnera la fin de l'exercice.
- Le chien restera toujours au pied du conducteur, à droite, ou à gauche.
Le chien ne marchera jamais entre les jambes du conducteur.
- Le second H./F. A. ne pourra jamais se trouver à moins de 3 mètres de son collègue pendant le contact.
- Un chien qui ne respecte pas la cessation (coup de dents ou tarde à lâcher) perdra 10 points.
- Pendant que le chien mord, le conducteur devra se tenir éloigné, à au moins 3 mètres de l' H./F. A.
Le chien NE peut PAS être encouragé pendant le mordant.
Dès que le chien a lâché, il doit garder l' H./F. A. pendant 5 secondes, avant que le juge ne demande le rappel.
- Depuis la saison 2016 il y a un changement pour la défense de la cat.1.
Si durant le parcours – avant le contact - le chien mord l' H./F. A. (CD léger), il sera pénalisé de 5 points
Le chien doit poursuivre le chemin jusqu'à son maître, qui lui a effectué le parcours imposé.
Le chien perd aussi le nombre de mètres pendant lesquels il s'est éloigné.
Le conducteur n'est pas autorisé à parler.
Si le chien mord sérieusement l' H./F. A. durant le parcours, il perdra 15 points et les mètres de distance.
Dans l'un ou l'autre cas, si le maître commande son chien, il perdra tous les points de l'exercice.
Ce jugement ne s'applique qu'aux chiens de cat.1.

Pénalités :

Conducteur parle à son chien durant l'exercice	- 30
Chien mord avant ou pendant la rencontre (exception pour la cat.1)	- 30
Chien mord pendant la poignée de main (ou aux environs), par mètre jusqu'au lieu prévu pour l'agression	- 2
Chien s'écarte du conducteur, par mètre	- 1
Chien abandonne son conducteur, à plus de 10 mètres	- 30
Chien va agresser une tierce personne	- 30
Chien ne défend pas dans un délai de 2 secondes	- 30
Conducteur encourage son chien, ou se tient à moins de 3 m de lui	- 30
Coups de dents, par C.D.	- 2
Chien n'est pas de retour au pied dans les 10 secondes qui suivent le rappel	- 5
Chien ne garde pas au ferme pendant 5 secondes	- 5
Conducteur se trompe de parcours	-6 / A.G.
Conducteur se trompe de parcours et évite ainsi un obstacle	- 30

Caractéristiques de l'exercice :

L'objet sera placé au centre d'un cercle de 2 m de rayon.
Un deuxième cercle concentrique de 5 m de rayon sera tracé.

Les juges expliquent leur passage respectif à tous les H./F. A.
L' H./F. A. qui ne travaille pas doit se tenir à une distance d'au moins 10m.

Il y aura toujours 3 tentatives pour prendre l'objet. Toutes les pénalités sont cumulatives.
Si l'objet est enlevé, que ce soit au premier, au second, ou au troisième passage, le chien perd les 30 points attribués à l'exercice.

Au cours d'un des trois passages, l' H./F. A. utilisera un accessoire pour intimider le chien. Cet objet ne pourra jamais servir de bouclier et sera toujours franchissable.
Les accessoires utilisés ne doivent pas être identiques aux accessoires utilisés lors des attaques.

En général, les juges veilleront à ce que les accessoires ne soient utilisés que dans le troisième passage. Ainsi, il n'y aura que peu ou pas de confusion si les accessoires sont laissés par l' H./F. A. à l'intérieur des cercles.

A partir du moment où l' H./F.A. entre dans un cercle avec n'importe quelle partie de son corps (même avec 1 pied), il peut esquiver le chien qui vient mordre.
Il ne peut pas reculer.

S'il utilise un long accessoire (max. 1 mètre), il pourra esquiver dès que l'accessoire entre dans le petit cercle de 2 mètres.
En effet, l'accessoire est une « extension » de l' H./F. A.

A l'entrée du petit cercle, il a environ 30 secondes pour prendre l'objet.
Dans le petit cercle, l' H./F. A. est autorisé à intimider et à esquiver le chien.
Il peut également « pousser » le chien en dehors du cercle.

Si le chien vient pour mordre entre 2 et 5 mètres, l' H./F. A. peut utiliser ses accessoires pour barrer le chien. C'est au chien de faire preuve de courage et de mordre l' H./F.A. en franchissant l'objet.

Dès que le chien a mordu, n'importe où à l'intérieur des cercles, l' H./F. A. restera toujours immobile, pendant 2 secondes, avant de reculer.
Si le chien vient mordre en dehors du cercle de 5 mètres, l'exercice est terminé et l' H./F. A. ne doit même pas rester immobile pendant 2 secondes.

Si l' H./F. A. s'est emparé de l'objet, et que le chien vient quand même mordre, l'H./F. A. posera l'objet à l'endroit de la morsure et reculera, avec ou sans le chien en morsure.

Si l' H./F. A., dans le cercle de 2 m, hésite à s'approcher de l'objet pendant plus de 30 secondes, le juge peut le rappeler et donner l'avantage au chien.

Si le chien mord dans l'accessoire utilisé par l' H./F. A., ce dernier essaiera de faire entrer le chien dans les cercles, tout en mordant.

Dans la mesure du possible, l' H./F. A. effectuera les mêmes actions pour chaque chien, sous le regard du/des juge(s).

Les cercles au sol ne sont que des repères qui permettent d'estimer les distances par rapport à l'objet.

Relation de l'exercice :

- Le conducteur ordonne à son chien de rester sur l'objet, au centre du cercle de 2 m de rayon, avant de se rendre à la cachette prévue à cet effet.
- Dans le cercle des 5 mètres, l'agresseur devra se comporter de manière neutre. Dès qu'il entre dans le cercle de 2 mètres, il testera la vigilance du chien par l'esquive, l'intimidation et les menaces qui lui ont été expliquées par les juges.
- L' H./F. A. a 30 secondes pour s'emparer de l'objet lorsqu'il est dans le petit cercle.
- Si le chien mord l' H./F. A., celui-ci restera sur place pendant 2 secondes avant de reculer. Si le chien mord après la prise d'objet, l' H./F. A. remettra l'objet à l'endroit où le chien l'a mordu.
- Si le chien mord dans l'objet, l' H./F. A. peut tirer l'objet et le chien au-delà du cercle de 2 mètres de manière à ce que le juge puisse mettre fin à l'exercice pour "objet défendu non correctement".
- Pour déterminer l'endroit où le chien mord, c'est l'endroit où se trouve l' H./F. A. qui compte.
S'il entre avec 1 pied dans le cercle de 2 mètres, le chien n'est pas pénalisé.
Si le chien mord à 4 mètres, comme l' H./F. A. est entré dans le cercle des 5 mètres, le chien est pénalisé de 5 points.
- L'amateur ne peut pas se retourner ou regarder en arrière s'il va ou s'il entre dans la cachette.
- Si le chien détruit l'objet, il perd tous les points de cet exercice.

Pénalités :

Chien mord l' H./F. A. dans la zone des 2 mètres avant qu'il n'ait touché l'objet	Pas de pénalité
Chien mord dans la zone des 2 m et se laisse entraîner jusqu'au cercle des 2 m, mais pas au-delà	Pas de pénalité
Chien mord dans la zone des 2 m mais se laisse entraîner au-delà du cercle de 2 m, par mètre	- 1
Chien mord dans la zone des 2 m mais se laisse entraîner au-delà des 5 m de distance	- 15
Chien se laisse entraîner en dehors des 5 m et ne lâche pas au bout de 10 secondes	- 30
Chien laisse prendre et déplacer l'objet, puis mord quelle que soit la distance, à l'intérieur des cercles, par mètre	- 1
Chien laisse prendre et déplacer l'objet, puis mord entre 5 et 10 m	- 15
Chien laisse prendre et déplacer l'objet au-delà des 10 m	- 30
Chien mord l' H./F. A. dans la zone comprise entre 2 et 5 m	- 5
Chien va mordre l' H./F. A. au-delà des 5 m (exercice terminé)	- 30

7. TABLEAU DES POINTAGES

Pour tenir compte d'une progression nécessaire et graduer les difficultés, il est logique d'envisager trois catégories dans l'organisation des concours, dotés chacun d'un quota de points :

- 200 en catégorie I,
- 300 en catégorie II,
- 400 en catégorie III.

Le tableau ci-dessous présente une notation commode pour les totaux proposés.

Exercices Catégorie	I	II	III
Suite au pied	6	6	6
Minute d'absence du conducteur	10	10	10
Refus d'appâts	5	10	10
Envoi en avant	12	12	12
Rapport d'objet lancé	12	12	12
Positions	10	20	20
Quête d'un objet (petit bois)	-	15	15
Saut de la palissade *	15	15	15
Saut de la haie *	15	20	20
Saut en longueur *	15	15	20
Attaque de face au bâton	50	40	50
Attaque fuyante mordante	50	30	30
Défense du conducteur	30	30	30
Recherche + escorte	-	40	40
Attaque de face avec accessoires	-	40	50
Attaque fuyante arrêtée	-	-	30
Garde d'objet	-	-	30
Total	200	300	400

Abréviations : H./F. A. = homme assistant ou femme assistante

W.C. = Word Championship ou Championnat International

Nouvelle édition et mises à jour réalisées par Francis Lemmens

Novembre 2013

1^{er} update : 06/04/2014

2^e update : 22/11/2016

3^e update : 11/11/2017

4^e update : 08/12/2018

5e update : 22/10/2022

6e update : 29/12/2024